



Le boulevard BENET vient d'être aménagé. Pendant les travaux je me suis posé deux questions :

- Qui était le Docteur BENET ?
- Quelle est l'origine de ce canal pierré qui a été découvert, près de la Brasserie (ancienne porte du Pré) ?

Je vous propose le résultat de mes recherches.

LE DOCTEUR BENET

Voici (page 63) l'article paru dans la « Dépêche du Midi » lors du décès du Dr BENET, le 23 mai 1958. On y résume sa carrière publique et sa participation aux activités de la Résistance pendant la guerre 39 / 45. La photo n'est pas très bonne, mais elle est précieuse : on a le sentiment de mieux le connaître.

J'ai pu, également, questionner quelques Saint-Antoninois qui l'ont connu et qui ont, volontiers, évoqué leurs souvenirs. Je vais essayer de résumer l'essentiel de ce qu'ils m'ont dit :

- « C'est lui qui m'a mis au monde » ou encore « il a retardé ses vacances pour attendre que ma mère accouche ». Avant la guerre 39/45, les accouchements se faisaient à la maison ;

- « Pour mon opération, mes parents n'ayant pas de voiture, c'est lui qui m'a conduit à l'hôpital et est venu me rechercher. Il n'a pas voulu être payé » ;

- « Il ne demandait jamais d'argent lorsqu'il savait la famille dans le besoin : « vous me paierez quand vous le pourrez » et il lui arrivait de laisser un peu d'argent sur le coin de la table en partant » (la sécurité sociale n'existait pas !) ;

- « Madame BENET tenait la comptabilité et disait, sans acrimonie, qu'on lui devait les accouchements de plusieurs générations ; ou alors, qu'elle mangeait trop souvent des œufs ou du poulet. Faute d'argent, on payait le médecin en nature ».

– « Le Dr BENET participait volontiers aux fêtes ou repas où il était convié mais à 15 heures précises, il quittait les convives pour visiter ses malades » .

Les archives nous apprennent que pendant la guerre, plusieurs centaines de juifs avaient trouvé refuge à Saint-Antonin. Les Saint-Antoninois ont su se taire et agir quand il l'a fallu. Ainsi en juillet 1943, 73 arrestations d'hommes juifs, assignés à résidence à Saint-Antonin, étaient prévues par la milice. Prévenus, le maire et ses administrés ont permis à 60 d'entre-eux d'échapper à la rafle qui les aurait conduits à Drancy. Le 12 juillet, le Préfet de Tarn et Garonne exigeait du maire les noms de ceux qui avaient quitté illégalement la commune...

Enfin, lors du décès du Dr BENET, le Président de notre association, Mr BAYROU, a écrit : « S'il eut une faiblesse, ce fût sa bonté. Cette bonté qui lui conseillait d'incliner délibérément du côté de l'indulgence plutôt que de celui de la sévérité. Certes, on a pu lui reprocher telle carence ou telle décision, mais ce grief est injuste : il a toujours réalisé ce qu'il lui était possible d'accomplir ».

Cinquante ans après son décès, il m'a paru utile de rappeler la mémoire du Dr BENET qui n'est pas complètement oublié puisque, en avril 2006, un Israélite, dont la famille a été protégée à Saint-Antonin en 1943/44 par le Dr BENET, a demandé à l'Office de tourisme des informations pour mieux le connaître. Cette personne avait 4 ans à l'époque.

LE CANAL PIERRÉ

De quand date ce canal découvert lors des travaux de 2006 ?

De toute évidence, il a été bâti après le siège de Saint Antonin par Louis XIII en 1622 et le démantèlement des remparts. Dans la partie haute de ces remparts, les fossés étaient alimentés par la fontaine des ânes (font des ases). Après comblement, il fallait donner passage à cette eau.

On note dans les archives que maintes difficultés surgirent à ce sujet. Ainsi, le 19 décembre 1674, un contrat a été passé entre les Consuls et Guillaume Parra « *apothicaire syndic apostolique des RR.PP. Capucins du couvent de Saint Antonin* », en conséquence d'une délibération du 7 octobre 1674. Par ce contrat, les Consuls accordent aux Capucins :

« *l'espace du fossé quy est depuis les quinse canes d'iceluy qui leur avoit été accordé par Sa Majesté, par ses lettres patentes de l'année 1671, jusques au coing de la muraille du jardin de Jean Cavainhac, marchant, la plus prochaine de lenclos desd. Pères Capucins, estant de contenance de vingt-cinq pans ou environ, confrontant du levant avec le fossé restant à la dite communauté ; du midi muraille de la*

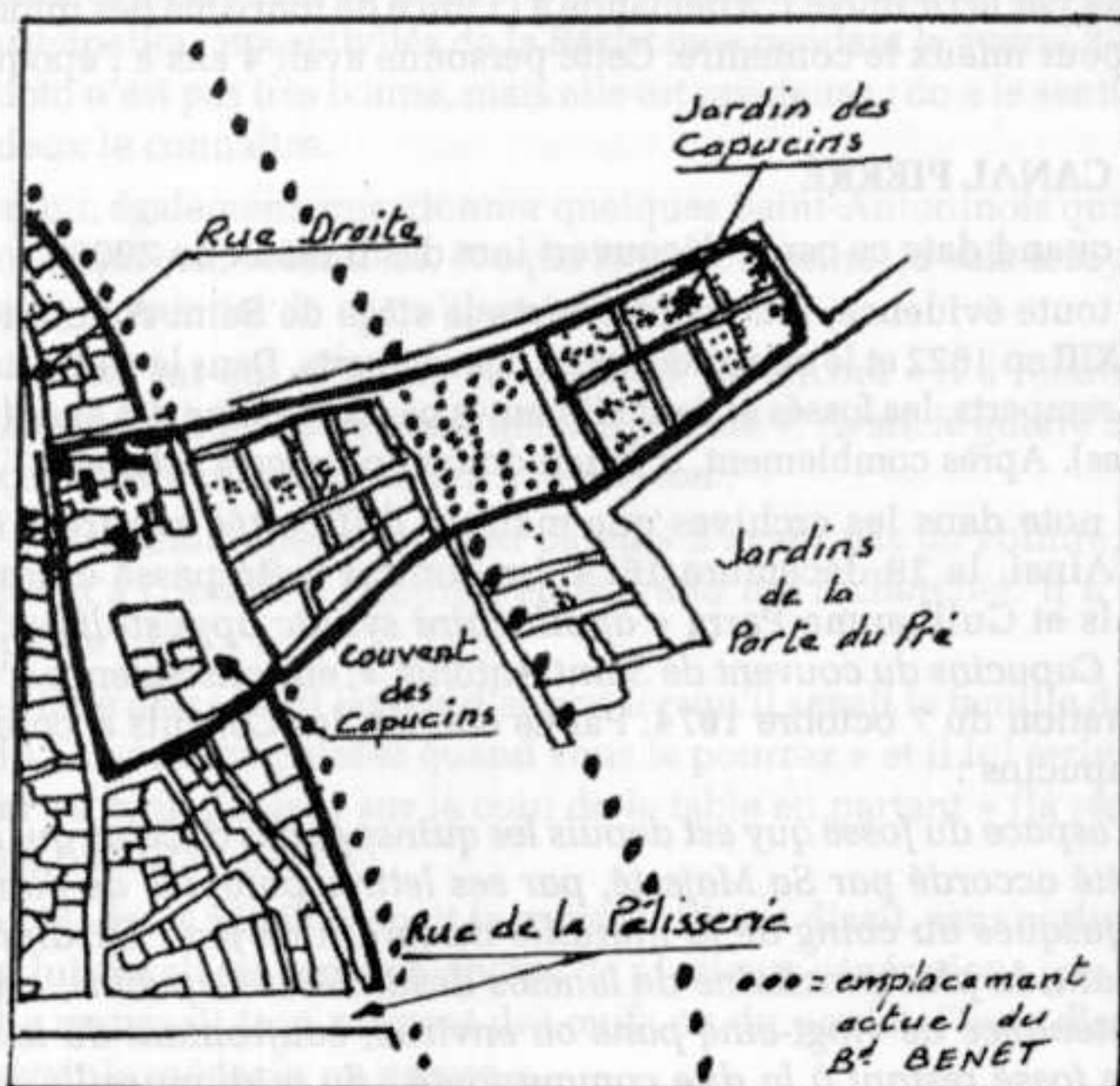
ville ; du couchant avec le susd. Fossé accordé et du septentrion avec la muraille et jardin dud. Cavainhac ». Les Capucins : « recevront et donneront conduite aux eaux qui découllent de la coste de Rodanèze dans led. Fossé, tout ainsi quelles y ont coulé de tout temps ».

Par ailleurs, le 27 août 1732, Pécholier se plaint de ce « que le grand fossé qui reçoit l'eau descendant de la coste de Rodanèze et la conduit dans les jardins des RR. Capucins étoit en si mauvais état qu'il ne pouvoit point recevoir lad. Eau qui se répand devant la porte du Pré et les jardins qui sont à la sortie de lad. Porte de l'aspect du couchant : le terrain est, par suite, bourbeux depuis la Porte jusqu'au Pré ». Les Consuls ont dû faire creuser et nettoyer le fossé, y placer des pierres et en faire paver une partie sur une longueur de dix à douze pans (1) jusqu'au jardin de Thomas Villeneuve.

Je pense qu'il s'agit de ce « fossé » concédé aux Capucins par le roi en 1671 (Louis XIV) et réparé à deux reprises en 1674 et 1732.

(1) le pan mesure 21,7 cm. Et la canne cadastrale est de 10 pans. Pour plus de compréhension, voici, schématisé, l'emplacement qu'occupait, à l'époque, le jardin et le couvent des Capucins.

Georges Cosnier



LE DECES DU DOCTEUR BENET

Conseiller Général et maire de Saint-Antonin

(article paru dans la Dépêche du Midi)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, survenu dans l'après midi de vendredi, à Taurinya (Pyrénées Orientales), du Docteur Paul BENET, Conseiller général et maire de St Antonin.

Républicain de gauche, le défunt fût maire de Parisot, où il habita, de 1910 à 1921, puis maire de St Antonin en 1925, fonction qu'il exerça depuis cette date sans interruption.

Depuis trente ans il exerça la médecine dans cette localité, entouré de la sympathie générale de son canton et des régions voisines, où il était très connu.

Décoré de la Croix de Guerre 1914-1918, il avait servi comme médecin dans une unité combattante. Le docteur BENET avait été promu Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, puis Officier de la Légion d'honneur.

Pendant l'occupation allemande, il donna des soins aux réfractaires, s'occupa de camouflage et assura des liaisons constantes avec les maquis de la région de St Antonin. Il accorda son appui aux Israélites traqués et, en novembre 1943, contribua à l'hébergement

d'aviateurs américains. Telles ont été les manifestations de l'activité résistante du docteur BENET qui fût brillamment élu Conseiller Général à la libération.



Il occupait ces fonctions depuis 1932 et avait été conseiller d'arrondissement de 1929 à 1932.

Le docteur BENET était le doyen du Conseil Général de Tarn et Garonne, il siégeait à la commission des travaux publics et du tourisme où ses avis étaient attentivement écoutés et très souvent suivis.

En 1945, au moment où le radicalisme Tarn et Garonnais retrouvait ses assises, le docteur BENET avait été, pour les élections générales,

à la première Assemblée constituante, le colistier de notre Directeur Général M. Jean BAYLET, auquel il était lié par une solide amitié politique.

La ville de St Antonin perd enfin en sa personne un premier magistrat municipal de qualité qui s'occupa avec zèle et un dévouement jamais démenti des affaires locales.

Le développement du tourisme dans cette région, lié à la création de la route touristique de la vallée de l'Aveyron, qui fut en grande partie son œuvre, resteront comme le témoignage vivant de son action publique.

Les obsèques du regretté disparu ont lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures, à Taurinya, et le Conseil Général de Tarn et Garonne y sera représenté par une délégation composée de MM. Lacaze, Rignac, et Granié, Conseillers Généraux. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à Madame Paul BENET, ainsi qu'à tous les proches parents du défunt, l'expression de nos condoléances les plus vives et les plus sincères et les assurons de notre sympathie respectueuse et émue.